

minorités, de religion, de race et de langue que cet Acte accorde à la population de notre pays.

L'Acte de l'Amérique britannique du Nord est une loi anglaise. Il cesserait d'exister, sans l'ombre d'un doute, si nous déclarions notre indépendance. J'estime qu'il faut appuyer sur ce fait. Ceux qui prétendent que nous pourrions être neutres devraient, selon moi, proclamer qu'ils veulent l'indépendance du Canada. Telle est mon opinion. S'il en est qui tiennent à ce que le Canada soit indépendant de l'Empire, ils devraient le proclamer publiquement. Mais je crois que nous devrions rejeter comme impossible tout autre méthode d'établir notre neutralité.

Permettez-moi de poser cette question: Qui, dans tout notre pays, tient à être indépendant de l'Empire? Je ne connais nulle part de groupe important qui ne tienne pas à rester dans l'Empire. Si je me souviens bien, pas plus tard que l'autre soir, le ministre de la Justice a pris la parole en cette enceinte et, en termes fort éloquents, nous a parlé de l'honneur qu'il y a pour nous de rester dans l'Empire et de notre désir de continuer d'en faire partie. Je ne crois pas mal interpréter sa pensée bien que je ne cherche pas à citer ses propres paroles. Telle est, selon moi, l'attitude présente de presque tout le monde au Canada. Tous sont fiers d'appartenir à l'Empire; tous sont loyaux envers le roi. Je croyais avoir sous la main quelques remarques d'un honorable député de langue française. En parlant l'autre soir à la Chambre il avait fait connaître nettement cette attitude de loyauté. J'ai apparemment égaré ses commentaires, bien que je croyais les avoir dans mes papiers. Je crois qu'ils reflétaient l'opinion de tous les Canadiens français réfléchis, comme aussi, de tous les Canadiens anglais bien renseignés. Ils tiennent à rester dans l'Empire, à être loyaux envers le roi.

C'est mal comprendre les choses que de proposer telle chose que la neutralité tout en demeurant dans l'Empire. A mon sens, ce n'est pas une question juridique et c'est pour cela que j'ai cherché à exposer mon opinion sur le sujet. Il ne s'agit pas ici de raisonnement spécieux ni de fengage de cheveux à propos d'une question juridique; c'est une question de sens commun, de justice et de relations équitables entre les nations du commonwealth. Je vais répéter cela d'une façon peut-être un peu plus concise. Je ne connais pas de groupe important au Canada qui désire que le Canada ne demeure pas une partie de l'Empire. Il n'y a selon moi aucun doute que, vu que nous faisons partie de l'Empire, si la Grande-Bretagne venait à prendre part à une guerre, ses ennemis se considéreraient en guerre avec le Canada comme avec d'autres

parties de l'Empire. Par conséquent, si l'Angleterre est en guerre, le Canada peut être attaqué, et ainsi nous sommes aussi en guerre, que nous soyons attaqués ou que nous participions au conflit, et cette participation doit être décidée par le Parlement, cela va de soi.

Afin de donner plus de poids aux idées que j'ai exprimées, je vais prendre la liberté de citer quelques autorités en la matière. Je reviens en premier lieu à la déclaration de sir Wilfrid Laurier que l'on a si souvent citée à la Chambre. Le premier ministre l'a citée cet après-midi, je l'ai rappelée moi-même, de même que mon prédécesseur et bien d'autres. Pour le moment je ne citerai que la première phrase que sir Wilfred a prononcée en 1910. Il a dit ceci:

Si l'Angleterre est en guerre nous sommes en guerre et sujets à être attaqués.

Cette déclaration est bien claire. On ne saurait l'atténuer d'aucune façon. Il est vrai que la participation est une autre affaire, mais pour ce qui est de la situation de toutes les parties de l'Empire, il me semble qu'elle est bien claire et bien définie. Cette déclaration, je le rappelle encore une fois, a été répétée en Chambre par le premier ministre, le ministre de la Justice et le secrétaire d'Etat. Le hansard de 1937 rapporte les paroles de ces honorables députés à cet effet. Si je comprends bien leurs déclarations, ils ont affirmé catégoriquement et clairement que nous ne pouvons pas être neutres et continuer à faire partie de l'Empire. C'est à cela que se résume toute la question. En d'autres termes, c'est l'ennemi qui décidera si nous resterons neutres ou non. Il cherchera à nous attaquer et, s'il en est capable, il fera la conquête de notre pays. Telle est la situation. Elle est bien claire, et quiconque chercherait à prendre une autre attitude, agirait comme le chameau proverbial qui se cache la tête dans le sable.

Des VOIX: L'autruche.

L'hon. M. MANION: Mon image est plutôt incohérente. Je me reprendrai et je dirai "comme l'autruche qui se cache la tête dans le sable". Quelquefois il est assez difficile d'établir la différence entre l'intelligence d'un chameau et celle d'une autruche.

Le très hon. M. LAPOINTE: L'un est tout aussi stupide que l'autre.

L'hon. M. MANION: Malheureusement, le chameau ne s'enfouit pas la tête dans le sable, tandis que l'autruche le fait, dit-on. Je ne suis pas bien certain que l'autruche soit assez stupide pour agir de la sorte, tandis que je l'ai été suffisamment pour confondre le chameau et l'autruche. Je suppose qu'on me rappellera la chose pendant vingt ans. Je